

## Questions orales

## L'ÉDUCATION

## LE REMBOURSEMENT DES PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

**M. Mark Rose (Mission-Port Moody):** Madame le Président, la motion que je demande à présenter en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement a trait aux difficultés d'environ 13,000 jeunes Canadiens qui ont dû recourir à l'aide du Régime canadien de prêts aux étudiants pour s'instruire et qui se trouvent maintenant harassés par les agents de perception du gouvernement parce qu'ils ne sont pas en mesure de rembourser en raison de l'état lamentable de notre marché du travail. Le taux de chômage chez les jeunes s'élève maintenant à 21 p. 100. Ces jeunes ont pour seul tort de ne pas être issus de familles à l'aise et d'avoir pris au mot le gouvernement qui leur promettait l'égalité d'accès à l'enseignement postsecondaire sans distinction de revenu. C'est pourquoi je propose, appuyé par le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow):

Que le ministre des Finances impose un moratoire sur les frais d'intérêt qu'on exige des jeunes Canadiens qui ne peuvent pas payer leurs traites parce qu'ils ne trouvent pas d'emploi sur le marché du travail.

**Mme le Président:** La motion obtient-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

## QUESTIONS OUVRIÈRES

## L'AUGMENTATION DU CHÔMAGE—LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME RELAIS

**L'hon. David Crombie (Rosedale):** Madame le Président, puisque le ministre de l'Emploi et de l'Immigration est absent, ce qui est incroyable, je poserai ma question au ministre des Finances. Le ministre a certainement vu les statistiques du chômage de Statistique Canada publiées ce matin. Il y a maintenant plus d'un million et demi de personnes à la recherche d'un emploi. Le taux de chômage est de 12.7 p. 100. Rien que le mois dernier, 55,000 Canadiens ont perdu leur emploi et ont dû se mettre à la recherche d'un emploi. Le chômage prend des proportions vraiment désastreuses au Canada. Le 27 octobre, le ministre des Finances et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, qui est absent, ont annoncé le programme RELAIS portant sur la création de 60,000 emplois de courte durée. Comme le ministre le sait, le problème, c'est que ce programme n'entrera pas en vigueur avant la fin de janvier ou le début de février. Je voudrais savoir si le ministre ne pourrait pas essayer en usant de toute son influence au cabinet, faire mettre ce programme en œuvre immédiatement pour pouvoir créer des emplois avant Noël.

• (1115)

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, à l'instar du député, je trouve la situation très préoccupante. Même si le taux réel de chômage n'a pas augmenté depuis le mois dernier, c'est une bien piètre consolation . . .

**Une voix:** Ce n'est d'aucun réconfort!

**M. Lalonde:** . . . pour les centaines de milliers de personnes qui sont en chômage pour le moment.

Il faut s'attaquer au problème dont le député a parlé. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration m'en a parlé et nous avons décidé de faire tout notre possible pour hâter la mise en œuvre du programme. Les consultations avec les provinces ont été avancées, et je suis heureux d'annoncer au député que le programme sera mis en œuvre d'ici la fin du mois.

Grâce à l'entente signée avec la province de l'Ontario, en vertu de laquelle cette province ajoutera une somme de 100 millions de dollars aux 130 millions de dollars que nous injecterons dans cette province, nous pourrions mettre le programme en œuvre plus tôt que prévu.

Je certifie au député que nous ferons de notre mieux pour que les chômeurs canadiens puissent profiter le plus tôt possible de la somme de 500 millions de dollars que nous injectons dans ce programme.

## LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE

**L'hon. David Crombie (Rosedale):** Madame le Président, maintenant que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration est parmi nous, je pourrais peut-être lui adresser ma question supplémentaire au lieu de la poser au ministre des Finances.

Le ministre des Finances et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, lorsqu'ils ont annoncé ce programme, ont indiqué que ce serait un programme conçu principalement pour ceux qui n'ont plus droit aux prestations d'assurance-chômage et risquent de devoir être pris en charge par le bien-être social.

On nous a alors promis 60,000 emplois. Il y a deux jours, le premier ministre a indiqué publiquement que, selon lui, il n'y aurait pas 60,000 emplois de créés, car l'argent affecté à la création de ces emplois provenait de programmes qui donnaient déjà de l'emploi à des Canadiens. Le premier ministre a donc avoué, contrairement à ce que le ministre avait pour sa part indiqué, que le gouvernement n'aura pas suffisamment d'argent pour créer ces 60,000 emplois.

Qui est dans le vrai? Est-ce le ministre de l'Emploi ou le premier ministre? Ces 60,000 emplois seront-ils créés oui ou non?

**M. Lalonde:** C'est vous qui êtes dans l'erreur.

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Madame le Président, en toute vérité, ce programme permettra de créer beaucoup plus que 60,000 emplois.